



SECTION 1

INTRODUCTION

En juillet 2022, la communauté mondiale de la planification familiale célébrera le 10^e anniversaire du Sommet sur la planification familiale de Londres et le lancement du partenariat Family Planning 2020 (FP2020). La dernière décennie a vu des améliorations remarquables dans l'accès et l'utilisation de la planification familiale en Afrique subsaharienne (ASS), les gains mondiaux les plus importants en matière de prévalence contraceptive étant concentrés dans cette région.¹ Malgré les craintes initiales que la pandémie de COVID-19 ralentisse ou inverse les progrès, les preuves suggèrent que les programmes de planification familiale en ASS ont résisté aux perturbations pandémiques.²

Alors que la communauté de la planification familiale se mobilise autour du lancement du partenariat FP2030, il est important de reconnaître que la population de femmes en âge de procréer en ASS a augmenté de 66 millions au cours de la dernière décennie et devrait continuer de croître au cours de la prochaine décennie. Répondre aux besoins et aux préférences en matière de planification familiale des femmes et des couples de la région nécessitera un engagement, une créativité, une résilience et une innovation continue pour garantir des services équitables et de haute qualité caractérisés par une plus grande responsabilité et un leadership local.

Ce rapport examine l'état des programmes de planification familiale dans 22 pays d'ASS au cours des cinq dernières années, depuis la publication de *Favoriser la croissance économique, l'équité et la résilience en Afrique subsaharienne : le rôle de la planification familiale* en 2016.³ Nous construisons et développons les thèmes explorés dans ce rapport pour mieux comprendre les progrès et les défis qui pourraient façonner la trajectoire de la planification familiale et du développement inclusif dans la région pour la décennie à venir. Le rapport actuel complète les analyses publiées dans le cadre des partenariats mondiaux FP2020 et FP2030, telles que les rapports d'avancement annuels et les *Rapport de mesure 2021*, et les ressources guidant les investissements des programmes de l'USAID tels que le *Pratiques de planification familiale à fort impact*.

Les principaux points à retenir de ce rapport incluent:

- L'utilisation de contraceptifs modernes augmente en ASS. La plupart des pays prioritaires de l'USAID ont atteint un stade où une croissance accélérée de l'utilisation des contraceptifs est possible si les décideurs s'engagent dans des investissements programmatiques stratégiques.
- Les pays ayant des taux de prévalence de la contraception moderne (TPCm) élevés et/ou en augmentation ont réalisé des investissements programmatiques solides dans la collecte et l'utilisation des données, ce qui suggère le rôle essentiel que jouent les données dans les programmes soutenant l'accès à la planification familiale.
- L'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'utilisation de la planification familiale ne semble pas aussi grave qu'on le craignait initialement. La pandémie a souligné l'importance de systèmes de collecte et de gestion de données en temps opportun qui résistent aux chocs.
- Dans de nombreux pays d'ASS, la baisse de la fécondité suite à la croissance de l'utilisation de la mCPr continue d'être inférieure aux tendances historiques dans d'autres régions du monde, en grande partie en raison de l'utilisation de la planification familiale pour espacer plutôt que limiter les naissances. Alors que des changements vers la limitation des naissances peuvent être en cours, les décideurs politiques devraient examiner attentivement les hypothèses qui sous-tendent leurs projections démographiques - qui sont souvent basées sur les tendances mondiales - ainsi que les implications des demandes croissantes et variées de planification familiale sur les systèmes de santé et les infrastructures sociales, en particulier l'éducation, la formation et l'emploi.
- Des perturbations importantes de l'éducation pendant la pandémie, en particulier pour les filles, peuvent influencer les tendances futures de la fécondité, ce qui rend plus important que jamais la collaboration des secteurs de la santé et de l'éducation pour atténuer les effets sur le bien-être des filles.
- Les augmentations du TPCm sont motivées par les efforts du programme de planification familiale, et pas seulement par l'amélioration du statut socio-économique des femmes.
- Les différences dans la structure par âge de la population contribuent largement aux tendances des inégalités économiques entre les pays dans la région. Si les tendances actuelles de la fécondité se poursuivent ou s'accélèrent, le changement de la structure par âge devrait entraîner une convergence économique positive, dans laquelle les pays deviendront plus égalitaires sur le plan économique au cours des deux prochaines décennies.
- Dans le même temps, les différences de taille de famille entre les segments les plus riches et les plus pauvres de la population contribuent à l'inégalité des ressources entre les enfants *dans les pays*.
- Il est nécessaire de donner la priorité à des programmes de planification familiale plus équitables, axés sur les données et centrés sur les personnes, qui répondent aux besoins et aux préférences des individus.
- L'efficacité des programmes de planification familiale doit être améliorée pour maximiser les ressources rares. La création d'une culture d'utilisation continue des données pour la prise de décision et la mise à l'échelle de solutions numériques

efficaces peuvent contribuer à une hiérarchisation et une mise en œuvre plus efficaces des programmes.

Le rapport est divisé en six sections.

- **Section 1** présente le rapport et résume les principaux points à retenir
- **Section 2** explore les progrès du programme de planification familiale, en particulier l'augmentation du TPCm, en ASS depuis le rapport de 2016.
- **Section 3** explore comment les tendances du mCPR peuvent influencer les tendances de la fertilité, en mettant en évidence des modèles propres à l'ASS.
- **Section 4** examine dans quelle mesure les programmes de planification familiale ont atteint les femmes, quel que soit leur statut économique, enrichissant notre compréhension de l'incidence de la pauvreté sur l'utilisation de la planification familiale.
- **Section 5** complète l'analyse de la pauvreté en examinant la relation entre la planification familiale, les tendances de la fécondité et les inégalités socio-économiques entre et au sein des pays d'ASS.
- **Section 6** propose des orientations futures pour les décideurs de la planification familiale à prioriser au cours de la prochaine décennie.